

YN CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : info@s-e-o.ca Site internet : www.s-e-o.ca

Vol. 27 numéro 3

6 décembre 2011

M e s s a g e d u p r é s i d e n t

POT-POURRI DU TEMPS DES FÊTES

En février 2011, lors de son discours inaugural de la session parlementaire, le Premier ministre, Jean Charest annonçait que sa priorité irait à l'éducation. Une des mesures proposée ciblait l'enseignement de l'anglais de façon intensive en 6^e année. Les modalités de cette mesure seront mises en place selon le taux d'implantation suivant:

2012-2013. 15%	2013-2014. 40%	2014-2015. 70%	2015-2016. 100%
----------------	----------------	----------------	-----------------

Au CF tenu à Laval la semaine dernière, nous avons adopté un plan d'action mettant de l'avant la position des enseignantes et des enseignants qui se sont prononcés, après consultation, massivement contre l'implantation généralisée de l'anglais intensif en 6^e année. Ce plan d'action est la première étape d'une campagne d'information et de visibilité qui devrait s'étendre sur plusieurs semaines. Il est essentiel de faire valoir nos points de vue afin de continuer à valoriser la qualité de l'enseignement du français dans nos écoles.

Dans un autre ordre d'idée, les personnes déléguées du SEO et des syndicats affiliés participeront à une journée de réflexion sur l'évaluation des apprentissages, qui se tiendra la semaine prochaine à Laval. Ce dossier prioritaire au sein de notre syndicat sera l'objet d'un suivi dans le prochain *Syn chronique*.

Un autre dossier qui soulève notre inquiétude est celui de l'expérimentation, mené par la Commission scolaire des Draveurs, d'un modèle d'imputabilité systémique évaluant les stratégies d'enseignement de nos membres sur le résultat de leurs élèves. Nous venons de rencontrer la direction générale de la commission scolaire à cet effet et nous pouvons vous assurer que nous serons actifs dans ce dossier et que nous vous tiendrons informés.

En terminant, je profite de ce moment pour souhaiter à tous les membres un excellent temps des Fêtes. Profitez de cette période pour vous reposer, célébrer avec vos amis et votre famille ou même réaliser un voyage.

Gaston Audet, président

Claude et "ses" résultats



Claude, enseignant des Basses-Laurentides, souhaite que ces élèves réussissent, et ce, tout comme les enseignants de l'Outaouais. Voici sa petite histoire ...

À l'heure où l'éducation est axée sur l'atteinte de résultats et que le plan stratégique, les conventions de gestion et les conventions de partenariat de ce monde envahissent les établissements, Claude se pose de sérieuses questions sur les résultats de ses élèves. Claude est un prof sans histoire qui fait son travail de façon exemplaire depuis des années. Il est assidu, professionnel et dévoué. Il donne sans compter à ses élèves et à ses collègues.

Toutefois, cette année, Claude constate que les élèves du groupe 42 ont un taux d'échec élevé. Il trouve rapidement des explications à cela, car il a 14 élèves ayant des plans d'intervention dans ce groupe.

De plus, plusieurs élèves n'exécutent pas les travaux et adoptent un comportement inadéquat. Il fait constamment de la discipline, des rappels aux élèves concernant des travaux non remis, ou bâclés, mais rien n'y fait.

Suite à la plainte d'un parent d'un des élèves ayant des problèmes de comportement, la directrice de Claude l'appelle à son bureau pour discuter de la situation du groupe 42. Claude se présente, rempli d'espoir que sa directrice l'aidera à corriger cette situation qui atteint son moral.

D'entrée de jeu, la directrice lui dit : « *On est ici pour parler de tes résultats, Claude.* »

« *Comment ça « mes » résultats, vous parlez de ceux de mes élèves ?* » réplique Claude, surpris.

« *Je voudrais savoir ce que tu as fait pour aider tes élèves à réussir* », renchérit la directrice.

« *J'ai fait la même chose que je fais depuis toujours, s'exclame Claude, soit me dévouer pour mes élèves et donner des cours intéressants !* »

SOMMAIRE

Message du président	1-2
Claude et « ses » résultats.....	2 à 4
Appui à la FIQ.....	5
Pourquoi l'anglais intensif en 6 ^e année.....	5-6
Félicitations !.....	6
Compensation pour dépassement ..	7
Assurances collectives	7-8
Civilité	9
Échange poste à poste	9
Centraide Outaouais	9

« Connais-tu les différents styles d'apprentissage, Claude ? Tu dois adapter ton enseignement afin que tous les élèves réussissent. Je peux t'inscrire à une formation sur ce sujet » suggère la directrice.

Claude réplique : « Y a-t-il une formation pour les élèves qui n'écoutent pas et qui n'exécutent pas leurs travaux ? »

« Si tu veux, Claude, je peux demander à la conseillère pédagogique de t'aider pour mieux répondre aux différents besoins des élèves afin que tu puisses les intéresser. Tu sais, c'est ta responsabilité, tu dois leur donner le goût d'apprendre ! »

L'enseignant est abasourdi : « Donc, pour vous, le taux d'échec du groupe 42 est directement lié à mon travail et n'a rien à voir avec l'attitude des élèves ? »

« Ne t'inquiète pas, Claude, je vais t'aider. Je peux même te permettre d'accéder à des rencontres avec le conseiller pédagogique. Vous pourriez revoir ta façon de corriger. Qui sait si ça ne donnera pas des résultats différents ? »

Claude sort de cette rencontre complètement découragé. Il constate qu'il n'a pas été rencontré pour être aidé, mais bien pour être jugé. Il constate également que les résultats de ses élèves sont, pour sa directrice, ses propres résultats. Il comprend que, pour elle, un bon prof est un prof qui a un taux de réussite élevé, rien de plus, rien de moins.

Source : Syndicat des Basses-Laurentides, « Le syndical » - février 2011

PROTOCOLE DE SUPERVISION ÉDUCATIVE DANS UNE APPROCHE AXÉE SUR LES RÉSULTATS À LA CSD

De vives inquiétudes ont été suscitées au SEO suite à la sortie dans les médias régionaux du directeur général de la CSD au sujet de l'évaluation des enseignants.

Tiré de la Revue de Gatineau, 16 novembre 2011

« Nous ne sommes pas satisfaits des résultats de nos élèves, reconnaît le directeur général de la CSD, Bernard Dufourd . »

« On va demander aux enseignants de rendre des comptes sur leur stratégie d'enseignement, indique M. Dufourd. » (réf. « Des mesures pour améliorer les résultats à la CSD », Revue de Gatineau, 16 novembre 2011)

Entendu à la radio le 15 novembre 2011

L'animateur, M. Roch Cholette :

« La commission scolaire veut être capable de mesurer et d'identifier où cela accroche pour avoir de bons résultats ? ».

Réponse du directeur général de la CSD, M. Dufourd :

« ... cela accroche à plusieurs niveaux notamment auprès des enseignants, auprès des stratégies d'enseignement qu'il faut améliorer ou bonifier quand les résultats ne sont pas au rendez-vous ! »

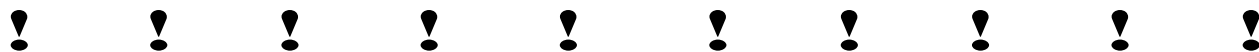
Faut-il s'inquiéter de ce qu'on nous demandera dans un avenir prochain ?

Ti-Claude est un enseignant assidu, professionnel et dévoué depuis 16 ans. Il donne sans compter à ses élèves et ses collègues.

La directrice en Outaouais : « Il va falloir Ti-Claude améliorer les résultats des élèves qui ont eu 62% en lecture. Il faut améliorer tes stratégies d'enseignement puisque les résultats ne sont pas au rendez-vous. »

Réplique de Ti-Claude de l'Outaouais :

« Pouvez-vous me dire quelle est la stratégie qu'il me faut employer pour que mes élèves obtiennent 85% ? »



Les enseignants ont à cœur la réussite des élèves, à chaque jour, dans leur pratique quotidienne et c'est pourquoi ils se disent interpellés et inquiets des perceptions que ce genre de publicité aura auprès des parents et de l'ensemble de la communauté.

Est-ce ce genre de dialogue avec la communauté et les parents que prône le plan d'action 2011-2013 « Pour un renouvellement des commissions scolaires » où on fait état de structures administratives qui devraient être allégées, un dialogue avec la communauté et les parents plus fréquent et **simplifié**, des écoles et des centres ayant une plus grande autonomie de gestion pédagogique et plus **imputables** envers la communauté et la commission scolaire ?

Pourtant, dans ce même document au deuxième axe on y parle de *faire reconnaître l'école publique*.

Dans un souci d'égalité des chances, le plan d'action s'inscrit en faveur de l'école publique. Chaque jour des centaines de personnes sont à pied d'œuvre dans les écoles du Québec et réalisent de nombreuses activités afin de favoriser la réussite des élèves. Malheureusement, ces succès sont trop souvent méconnus.

Il aurait été certes plus intéressant de lire dans la Revue de Gatineau les pratiques ayant de bons résultats auprès de nos élèves parce que nos enseignants place les élèves au sommet de leurs priorités.

Utiliser les médias afin de faire connaître systématiquement les bons coups des écoles donnerait sûrement un sens nouveau à ce mot **I M P U T A B I L I T É !**

Marie-Chantal Duchaussoy, vice-présidente en relations du travail

Le 9 novembre, l'assemblée générale des délégués votait une proposition d'appui aux revendications des infirmiers et infirmières de l'Outaouais membres de la FIQ. Rappelons que le ministre, Yves Bolduc avait décidé de mettre fin aux primes octroyées en vertu du statut particulier de l'Outaouais par sa proximité avec l'Ontario où les conditions de travail et salariales sont plus attirantes.

C'est dans un esprit de solidarité que le président du SEO a contacté les représentants syndicaux de la FIQ-Outaouais afin d'offrir notre support à leur lutte. Finalement, le ministre a reconsidéré sa position et une entente satisfaisante a été conclue pour les membres de la FIQ-Outaouais. Le SEO désire souligner la persévérance des syndiqués et tient à les féliciter pour cette entente.

Patrick Bydal,
membre du comité socio-politique

Pourquoi l'anglais intensif en sixième année?

Le 16 septembre 2011, la vice-première ministre et ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), madame Line Beauchamp, annonçait l'implantation progressive, dès l'an prochain, de l'anglais intensif en sixième année dans toutes les écoles francophones du Québec. Pendant cinq mois, les élèves de 6^{ème} ne feraient ni français, ni mathématiques, ni sciences, mais que de l'anglais. Le MELS veut implanter cette demi-année scolaire d'anglais intensif de façon progressive jusqu'à son implantation intégrale en 2015-2016.

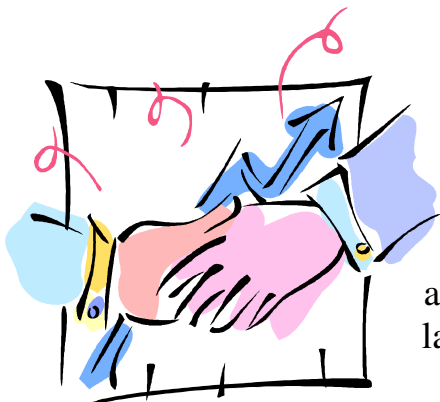
On dit que ce régime est déjà implanté dans 10% des groupes de sixième année au Québec. Le MELS s'associe diverses organisations dans ses groupes de travail pour soutenir le réseau scolaire dans la mise en œuvre du programme d'anglais intensif, dont les commissions scolaires, les parents et les syndicats. Présentement, les syndicats soulèvent beaucoup de questions face à cette mesure et sont à même de consulter leurs membres.

Les défenseurs de cette mesure invoquent la mondialisation de l'économie, l'immigration, l'omniprésence des nouvelles technologies et des médias sociaux comme incitateurs de ce nouveau curriculum. Ils prétendent qu'il est crucial pour les Québécois de connaître suffisamment l'anglais pour évoluer dans un monde où cette langue domine.

Il n'est pas du tout clair ce que viennent faire la mondialisation, l'immigration, les nouvelles technologies et les médias sociaux dans un programme d'anglais intensif obligatoire. S'il y a de quoi, la venue au Québec de personnes provenant d'autres pays devrait donner lieu à un champignonnement de classes d'accueil où il y a français intensif pour permettre à ces enfants de bien évoluer à l'école sur le plan social ainsi que dans leurs apprentissages en math, en sciences, etc.

L'apprentissage d'une langue touche aux fibres émotives les plus profondes, surtout lorsque l'enfant perçoit qu'une langue lui est imposée. S'il est vrai que l'apprentissage d'une langue est plus fructueuse lorsque l'enfant est en bas âge, il est aussi vrai que chaque enfant n'a pas la même capacité ni la même disposition à apprendre cette langue. Il est curieux que le MELS n'ait pas mis en place avec autant de détermination des classes d'accueil et des services répondant aux besoins des enfants ayant diverses limitations, comme l'autisme, les "troubles envahissant du développement", ou tout autre obstacle qu'un enfant doit surmonter pour prendre sa place en tant que membre entier de la société, comme le demandent les enseignants depuis de nombreuses années. Curieux, aussi, que pour permettre à nos jeunes Québécois de maîtriser l'anglais, le gouvernement est prêt à recruter, s'il le faut, 1 200 enseignants jusqu'en Europe. Quelles répercussions ce recrutement aura-t-il sur les enseignantes déjà en place? Le gouvernement aura-t-il, pour être à la hauteur de l'idéal élevé de rendre chaque Québécois "anglophone", trouvé le budget nécessaire, budget qu'il disait inexistant lorsqu'il s'agissait d'accorder des augmentations salariales aux enseignantes et des services répondant aux besoins d'un grand nombre d'enfants connaissant des troubles d'apprentissage?

Pierre Soublière,
membre du comité des spécialistes



FÉLICITATIONS !

Au nom du conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, il me fait plaisir de vous annoncer qu'à la fin des mises en candidature le 23 novembre 2011, **Madame Stéphanie Gagnon** a été élue par acclamation au poste de responsable de secteur des adultes et de la formation professionnelle de la CSPO.

Patrick Pelletier, président d'élections

COMPENSATION POUR DÉPASSEMENT

L'enseignante ou l'enseignant dont le nombre d'élèves excède le maximum permis par la convention collective a droit à une compensation monétaire. Le montant de cette compensation varie selon le nombre d'élèves en dépassement et selon la durée du dépassement. Il faut noter qu'aucune compensation n'est due si un dépassement constaté en septembre n'existe plus au 15 octobre.

Si vous êtes en dépassement, assurez-vous que l'agente de bureau de votre établissement a prévenu le service de paie de votre commission scolaire.

Claude Tardif,
vice-président

Assurances collectives :

NOUVELLEMENT ENGAGÉ À TEMPS PLEIN?

Celles et ceux qui obtiendront prochainement un contrat d'engagement à temps plein, pour un poste régulier menant à la permanence, bénéficient d'un délai de 30 jours suivant la signature du contrat pour apporter des modifications à leurs protections d'assurances, sans fournir de preuves de bonne santé.

En assurance maladie, vous avez ainsi accès aux régimes 2 ou 3, plus complets en termes de risques couverts. En assurance vie, vous avez accès sans preuve de bonne santé à un montant n'excédant pas 50 000\$.

Description détaillée et coûts pour l'année 2011 au www.s-e-o.ca, onglet assurances.

Pour tout changement, il faut remplir un questionnaire fourni par la commission scolaire.

Robert Guérin, vice-président

ACCÉDEZ À VOTRE DOSSIER PERSONNEL EN LIGNE

La Capitale offre maintenant un accès en ligne à diverses informations relatives à votre dossier personnel d'assurance collective comme vos relevés de paiement électronique, le détail de vos réclamations, l'état de vos protections et de vos montants d'assurance, la brochure de votre contrat d'assurance collective, vos cumulatifs aux fins d'impôts de même que divers formulaires utiles pour vos réclamations.

C'est simple, direct, pratique et confidentiel.

Activez votre dossier en vous rendant à l'adresse suivante :

www.lacapitale.com/espaceclient

Source : La Capitale

Voici le nouveau tableau des primes d'assurances maladie qui s'appliquera à compter du 1^{er} janvier 2012 par période de paie

	INDIVIDUELLE			MONOPARENTALE			FAMILIALE		
	2011	2012	+	2011	2012	+	2011	2012	+
Maladie 1	27,03\$	29,38\$	8.7%	39,47\$	42,90\$	8.7%	65,00\$	70,66\$	8.7%
Maladie 2	35,46\$	38,55\$	8.7%	53,44\$	58,09\$	8.7%	86,72\$	94,26\$	8.7%
Maladie 3	46,95\$	51,03\$	8.7%	70,59\$	76,73\$	8.7%	112,50\$	122,29\$	8.7%

Complémentaire 2 - Assurance salaire longue durée – Régime «B» (Obligatoire)

2011 = 1.223% du salaire (- 10%)

2012 = 1.131 % du salaire (- 7.5 %)

Adhérent - Assurance-vie de la personne adhérente (Facultatif)

2011 = 0.75\$ par paie (0%)

10,000\$ 2012 = 0.66\$ par paie (- 12%)

2011 = 1.88\$ par paie (0%)

25,000\$ 2012 = 1.65\$ par paie (- 12%)

Assurance-vie de la personne conjointe et des enfants à charge (Facultatif)

2011 = 1,15\$ par paie (+ 0.9%)

2012 = 1,03\$ par paie (- 10.4 %)

Conjoint : la protection d'une somme de 10,000 \$

Enfant : la protection d'une somme de 5,000 \$ par enfant

Si famille monoparentale : on ajoute une somme de 10,000 \$ que l'on divise par le nombre d'enfants à charge dans la famille.

Ces chiffres excluent la taxe de vente de 9%.

Civilité :



Nous offrons nos sincères condoléances à Francine Chénier pour le décès de son beau-père, monsieur Roger Lévesque survenu dernièrement. Roger était le conjoint de sa mère depuis 28 ans. Francine est déléguée syndicale et enseigne au Centre Jeunesse Outaouais de la CSPO. Nos sympathies sont offertes à toute la famille.

ÉCHANGE POSTE À POSTE

Je suis enseignante à l'école primaire Parc-de-la-Montagne à la CSPO et je désire effectuer un échange poste à poste avec une enseignante ou un enseignant de la Commission scolaire des Draveurs ou de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées. Pour plus de renseignements, contactez-moi à boileaum@cspo.qc.ca. Merci !

Marilyne Boileau, enseignante

Donnez-nous le pouvoir d'aider

ON N'ENSEIGNE PAS LA PERSÉVÉRANCE

...Mais en aidant des jeunes à rester ou à retourner aux études, on peut les inciter à surmonter n'importe quel obstacle. Vous, enseignantes et enseignants qui mettez votre cœur à inspirer et à encourager ces jeunes, exercez avec nous un rôle crucial dans notre société.

Les organismes communautaires oeuvrant auprès de la jeunesse sont fiers d'appuyer vos efforts admirables. Et Centraide Outaouais est solidaire de ces jeunes qui persévèrent ainsi que de tous les gens qui leur donnent un petit ou un grand coup de pouce. Par leur ténacité, ils nous montrent bien qu'ensemble, on peut faire plus encore !

L'éducation ... une affaire communautaire.



Centraide Outaouais

www.centraideoutaouais.com

819 771-7751